



Programme de la Formation Attestation conducteur accompagnateur en Transport De Personnes à Mobilité Réduite

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.

Notre programme est téléchargeable et mis à jour sur notre site www.ecoledetaxi.com ou sur demande lors de l'établissement de votre devis de formation

La formation Conducteur accompagnateur en Transport de Personnes à Mobilité Réduite est une formation obligatoire pour les transporteurs de personnes à mobilité réduite.

www.ecoledetaxi.com vous propose Cette formation répondant aux obligations de formation telles que définies par la Préfecture de police (bureau des taxis et transports publics) relatives à l'attribution de licences favorisant le transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) cette formation qui répond aux exigences définies par la Convention Collective des Transports, dans le cadre des accords d'exploitation avec les autorités organisatrices de transports (mairies, groupements de communes, conseils généraux...). Cette formation

- 1/Accueil, présentation des stagiaires, signature de la feuille de présence, point administratif.
- 2/Définition des attentes stagiaires
- 3/Présentation Formation Concept et du programme mentionnant les éléments suivants :

Objectifs :

- Connaître la définition du handicap
- Savoir différencier la clientèle des personnes en situation de handicap et des PMR
- Connaître les différents types de handicap
- Connaître les différents acteurs du transport PMR
- Connaître les accords de la branche transport Juillet 2009 (CC 1950)
- Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Garantir la sécurité lors d'un transport PMR
- Savoir prendre en charge une personne en situation de handicap moteur en fauteuil dans un véhicule adapté
- Savoir prendre en charge une personne à mobilité réduite dans un véhicule non spécialisé
- Obtenir l'attestation de formation TPMR.



Public visé :

Tout public.

Pré-requis :

- Avoir le Permis B,

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,
- Présentation diaporamas,
- Cahier d'exercices,
- Cas pratiques sur véhicule adapté, fauteuil roulant, planche de transfert, drap de glisse.

Qualification des formateurs :

Formateur certifié par l'INRS possédant une solide expérience dans le domaine du handicap

Informations complémentaires :

Le nombre de stagiaires par session est de 2 minimum et 20 maximum.

Pièces à fournir :

Vous devrez fournir les documents suivants pour valider votre inscription :

- DEVIS SIGNÉ ET/OU CONVENTION SIGNÉE
- EVENTUELLEMENT ACCORD DE PRISE EN CHARGE OPCO
- REGLEMENT de la formation (pour les particuliers ou entreprises sans prise en charge OPCO)



Programme

Date	Programme
<p>J1</p> <p>09h00-12h00</p> <p>et de</p> <p>13h00-17h00</p>	<p>Module 1 – Connaissance de la clientèle</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Définition du handicap (loi du 11 février 2005) ○ Connaître la définition du handicap ○ Savoir différencier la clientèle des personnes en situation de handicap et des PMR ○ Connaître les différents acteurs du transport PMR ○ Connaître les différents types de handicap (type, causes, troubles, Prévention CAT) ○ Connaître les accords de la branche Transport Juillet 2009 (CC 1950) ○ Garantir la sécurité lors d'un transport PMR ○ Connaître l'arrêter des véhicule classé m1/n1
<p>J2</p> <p>09h00-12h</p>	<p>Module 2 – Gestes et postures</p> <p>Partie Théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ergonomie, ○ Principes de sécurité physique et d'économie d'effort, <p>Partie Pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Savoir prendre en charge une personne en situation de handicap moteur en fauteuil dans un véhicule adapté ○ Savoir prendre en charge une personne à mobilité réduite dans un véhicule non spécialisé ○ Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation, port de charge, ○ Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation d'assistance, ○ L'assistance à la marche (technique de l'accouder), ○ L'assistance à la marche (hémiplégié gauche, hémiplégié droite), ○ Rehaussement assis de face, ○ Rehaussement assis de dos, ○ Assistance à se relever d'un fauteuil, ○ Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil dans un véhicule TPMR.

Durée:

10h (Une journée et demi)



Méthode :

Alternance d'exposés théoriques et exercices pratiques.
Retour d'expérience et écoute active Echange débat
Mises en situation lors de cas concret.
Alternance d'exposés théoriques et exercices pratiques et de retours d'expérience.
Démonstration commentée justifiée, démonstration en temps réel.

Moyens :

Exposés, avec vidéo projecteur, discussions, travaux de groupe, fauteuil roulant, véhicule PMR avec rampe, ascenseur PMR, planche de transfert, matériels de premiers secours, mannequins, défibrillateurs.
Support pédagogique

Lieu :

Sur site www.ecoledetaxi.com

Evaluation spécifique validation :

- A l'issue de la formation, Formation Concept délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- DELIVRANCE DE L'ATTESTATION Transport de Personnes à Mobilité Réduite

4/Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluation spécifiques)

5/Rendu des résultats d'évaluation

6/Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires et lien avec le point n°3 : attente initiale

7/ Conclusion

8/Signature des documents administratifs

9/ Délivrance de l'attestation sous 72 heures

Accessibilité Personnes Handicapées :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique Monsieur Frank Mousseaux